



CONSEIL DEPARTEMENTAL
DE LA HAUTE GARONNE

PRATICIENS DE GARDE

DIMANCHE
et
JOURS FERIES



05 61 54 80 81



La garde est assurée de **9h à 19h.**

Un Chirurgien Dentiste régulateur vous dirigera vers l'un des
2 praticiens de garde du département,
après l'évaluation de la nécessité d'un geste thérapeutique.